



Envoyé en préfecture le 14/04/2021

Reçu en préfecture le 14/04/2021

Affiché le

SLOW

ID : 064-216400655-20210413-2021_25-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE / FRANTSSES ERREPUBLICA
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
HERRIKO ETXEKO DELIBERUEN LABURPENA
Séance 13 avril 2021 à 19h00 /
2021eko apirilaren 13ko biltzarra, arratseko 19ak

Date de la convocation / deialdiaren data	Conseillers en exercice / Kontseilier kopurua	Nombre de présents / Hor zirenak
7 avril 2021 / 2021eko apirilaren 7a	27	22

Etaient présents / hor izenak :

Jean Louis FOURNIER, Philippe CELAYA, Marie Pierre CLAVENAD, Antoine COGNAUD, Nathalie DEJEAN, Francis DOMANGÉ, Philippe GIRALDI, Marc GRACY, Didier ISASA, Joana IRIGARAY, Jean Michel JOLIMON DE HARANEDER, Anita LACARRA, Fabien LARROQUET, Murielle LEIZAGOYEN GALARDI, Bénédicte LUBERRIAGA, Jean Pierre MOUHICA, Maddalen NARBAITS FRITSCHI, Pascal PEYREBLANQUE, Jérémy SAVATIER, Ann SIMON, Gorka TABERNA, Thierry TALAZAC

Ont donné pouvoir / ahalmena utzi dutenak :

Laetitia LAC (ek) à Jean Louis FOURNIER (i)
Thomas OYARZUN (ek) à Anita LACARRA (ri)

Absents/ Hor ez izenak : Nicolas DANIEL, Sébastien GALARD, Max-Henri BLOT CHAMPENOIS

Secrétaire de séance / idazkaria : Ann SIMON

2021-25 Modification du tableau des effectifs du personnel communal : création de deux postes d'Adjoint Technique / Herriko langileen lanpostuen aldaketak : Adjoint Technique bi lanpostuen sortzea

L'équipe des Services Techniques, suite au départ d'un agent à la retraite non remplacé et d'un autre agent placé en congé longue durée pour maladie, se retrouve en sous-effectif afin de remplir toutes les missions qui lui sont dévolues, notamment aux espaces verts et au service du fauchage des bords de routes. De plus, l'apprenti aux espaces verts termine son contrat d'apprentissage en fin août 2021.

Il est donc proposé de créer deux postes d'adjoint Technique : l'un à compter du 1^{er} mai 2021 pour la conduite notamment du tracteur épaveuse et l'autre à compter du 1^{er} septembre 2021 pour les espaces verts.

Mr le Maire sera chargé des déclarations de vacance d'emploi correspondantes et de la nomination des agents recrutés sur ces postes.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé, et après en avoir délibéré,

DECIDE la création, à compter du 1^{er} mai 2021, d'un emploi permanent d'Adjoint Technique à temps complet aux services techniques pour la conduite notamment du tracteur épaveuse.

DECIDE la création, à compter du 1^{er} septembre 2021, d'un emploi permanent d'Adjoint Technique à temps complet de jardinier aux espaces verts.

PRECISE que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice.

Adopté par 21 voix pour et 3 abstentions (Didier ISASA, Bénédicte LUBERRIAGA, Jean Pierre MOUHICA)

Et ont signé au registre les membres présents / Eta erregistroan hor zirenek izenpetu dute.
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus / Egina eta deliberatua gaineko egun, hilabete eta urtean.
Pour extrait certifié conforme / Egiaztaturiko legezko laburpenaren bitartez.



Le Maire / Auzapez Jauna,
Jean Louis FOURNIER